

### ► Report du XV<sup>e</sup> Congrès forestier mondial en 2022

Le XV<sup>e</sup> Congrès forestier mondial se tiendra du 2 au 6 mai 2022 à Séoul (république de Corée).

Le Congrès mettra l'accent sur le rôle des forêts dans le contexte des objectifs forestiers mondiaux, de l'Accord de Paris, du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et de l'Agenda 2030, et identifiera également les mesures clés et enrichira le futur des forêts.

Le thème du congrès est « Bâtir un avenir vert, sain et résilient avec les forêts ».

Les six sous-thèmes sont :

- l'importance de contenir et d'inverser la perte de couvert forestier et arboré pour atteindre de multiples objectifs mondiaux ;
- le rôle des forêts dans la résolution des problèmes environnementaux mondiaux, y compris le changement climatique et la conservation de la biodiversité ;
- la contribution importante des produits et services forestiers aux économies nationales et aux stratégies de financement accru du secteur ;
- l'utilisation des ressources forestières pour améliorer les moyens de subsistance, la santé et le bien-être ;
- les moyens d'améliorer la surveillance des forêts, la collecte de données et la gestion des connaissances ;
- renforcer les partenariats et la coopération multipartites pour une gestion et une utilisation améliorées des ressources forestières.

Le congrès est organisé par Korea Forest Service et par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

La plateforme pour les soumissions des contributions volontaires (en anglais, français ou espagnol) est ouverte jusqu'au 30 juin 2021 pour les résumés des communications et des posters, jusqu'au 30 juillet 2021 pour les événements parallèles, jusqu'au 3 septembre 2021 pour les vidéos.

Pour toute information, consulter le site du XV<sup>e</sup> Congrès forestier mondial : <https://wfc2021korea.org/>

### ► Lu dans Forestopic

#### • Comment les Français aiment la forêt. Cinq enquêtes d'opinion interrogent leurs perceptions

Le capital de sympathie dont bénéficie la forêt dans l'opinion se confirme, tout comme l'intérêt qu'elle suscite. Malgré des représentations d'apparence parfois contradictoire, voire des idées reçues.

Pas moins de cinq récentes enquêtes d'opinion [réalisées chacune auprès d'un échantillon représentatif d'environ 1 000 personnes : sondage ViaVoice pour l'ONF réalisé du 16 au 19 février 2021 ; sondage OpinionWay pour Reforest'Action réalisé les 3 et 4 février 2021 ; sondage BVA pour PEFC France mené du 12 au 14 novembre 2020 ; sondage OpinionWay pour Stihl effectué les 3 et 4 mars 2021 ; sondage Cohda Objectifs pour Fibois Nouvelle-Aquitaine, programmé fin juin 2020] explorent la perception de la forêt parmi la population française. Si chaque commanditaire oriente les questions en fonction de son activité, ces travaux font néanmoins ressortir des tendances de fond.

Ont ainsi fait appel à des instituts de sondage : l'Office national des forêts (ONF), l'association de certification forestière PEFC France, l'entreprise Reforest'Action, Stihl, fabricant d'outils motorisés (tronçonneuses notamment), l'interprofession forêt-bois régionale Fibois Nouvelle-Aquitaine.

### Désir de forêt intensifié par la crise Covid-19

Les Français sont 92 % à aimer la forêt (et 80 % chez les moins de 35 ans) et 89 % à approuver l'idée que les forêts font partie du patrimoine national, au même titre que les monuments historiques et la gastronomie (selon le sondage OpinionWay/Stihl).

Une large part s'y rend au moins une fois par mois, soit 56 % (OpinionWay/Stihl) ou 40 % (BVA/PEFC) des sondés. Mais 6 % n'y sont jamais allés (BVA/PEFC).

Le contexte actuel de crise sanitaire (Covid-19), associée à des restrictions des déplacements, renforce l'envie d'aller en forêt chez 59 % de la population, d'après l'enquête de ViaVoice pour l'ONF. Le sondage OpinionWay/Stihl dresse le même constat.

Est-ce que les sujets liés à la forêt vous intéressent ? Oui, répondent 74 % de l'échantillon ViaVoice/ONF, et en premier lieu (49 %) pour ce qui a trait à la nature, aux arbres, à la faune et flore, mais à 6 % pour ce qui concerne l'entretien, la gestion, l'aménagement des forêts. « Pour la forêt, l'intérêt est fort auprès de toutes les classes d'âge », observe Arnaud Zegierman, directeur associé de ViaVoice.

### Enjeux du climat, ressenti de la déforestation

Si la surface des forêts progresse en France, une perception inverse se retrouve dans l'opinion, tandis que le climat reste présent dans les esprits.

Aux yeux de 97 % de la population, la forêt joue un rôle important dans la lutte contre le réchauffement climatique (BVA/PEFC). En outre, les 18-24 ans sont plus enclins à considérer que le changement climatique fait peser des dangers sur les forêts, un avis que partagent 76 % de l'opinion au global (ViaVoice/ONF).

Parmi les rôles joués par la forêt, ceux en faveur du climat et la biodiversité dominent, suivis par la santé humaine (OpinionWay/Reforest'Action). Questionnés sur les menaces auxquelles la forêt française fait face, les citoyens placent en tête les incendies (55 %), les sécheresses (41 %), les tempêtes (33 %) ; et aussi la déforestation (34 %), des plantations d'arbres pas assez diversifiées (22 %) ou une gestion forestière trop intensive (21 %), selon le même sondage. La majorité (87 %) se dit prête à changer ses habitudes de consommation pour lutter contre la déforestation.

L'enquête ViaVoice/ONF a notamment posé des questions ouvertes et la déforestation ou l'abattage des arbres sont cités par 46 % des sondés comme une menace qui guette les forêts de France, devant les déchets, la négligence ou les activités humaines de type quads (25 %), l'urbanisation et la bétonisation (15 %), les incendies (14 %) ou la disparition de faune et flore et les maladies des arbres, y compris du fait d'insectes (12 %).

Arnaud Zegierman, de ViaVoice, livre son ressenti : « La déforestation est un mot qui apparaît de manière spontanée et sans argument ; il y a une nécessité d'expliquer davantage cette notion et ce qu'elle représente en France. »

### La gestion forestière, oui mais...

Pour 75 % du panel BVA/PEFC, la lutte contre le réchauffement climatique implique d'entretenir les forêts ; en regard, 25 % estiment qu'il faut laisser la nature agir seule. Plus de 80 % se rangent derrière les idées selon lesquelles la gestion durable des forêts joue un rôle favorable pour la pérennité de ces milieux, pour l'accueil du public, la production de bois, la biodiversité, d'après la même source.

Aux yeux de 60 % de la population, les forêts sont globalement bien entretenues, une opinion surtout répandue chez les catégories sociales supérieures (74 %) ; en miroir, les forêts s'avèrent mal entretenues pour 38 % de l'échantillon BVA/PEFC.

Selon le sondage OpinionWay/Stihl : une large majorité (67 %) se dit préoccupée par l'avenir des forêts en France ; ils sont 62 % à souhaiter une exploitation minimale, en privilégiant des outils manuels (haches, tronçonneuses) et des petites machines. Chez les 18-24 ans, ce ratio monte à 70 %, tandis que 16 % penchent pour une exploitation zéro.

Pour une majorité (68 %), les bûcherons sont les acteurs les plus respectueux de l'environnement dans leur manière d'interagir avec la forêt (BVA/PEFC). Ou encore, les professionnels

(gardes forestiers à 61 % et bûcherons à 34 %) sont considérés parmi les plus proches de la forêt (OpinionWay/Stihl).

**Appétence pour le bois issu des forêts locales ou nationales**

Un questionnaire conduit par l'institut Cohda Objectifs pour Fibois Nouvelle-Aquitaine s'est adressé à la population de Nouvelle-Aquitaine. La forêt lui évoque la faune, la flore, la biodiversité (pour 74 % des sondés), les émotions, la sérénité, le bien-être (54 %), ou encore les loisirs et la cueillette (37 %). Elle est considérée comme un bien commun (par 87 % des participants), fragile et menacé (88 %), jouant un rôle majeur pour la régulation du climat, la qualité de l'air et de l'eau (98 %). Et 44 % s'affirment contre l'exploitation forestière. Là aussi, la majorité pense que la surface couverte par les forêts recule en France. Par ailleurs, 84 % se montrent sensibles au bois français, local ou régional, et 49 % se disent prêts à le payer plus cher.

Source : Chrystelle Carroy / Forestopic, information publiée le 19 mars 2021.

### • **Chêne de l'Allier est désormais une marque déposée**

Pour valoriser l'essence reine qu'est le Chêne de l'Allier, des forestiers ont déposé une marque collective dont ils espèrent l'appropriation par les différents maillons de la production et de la transformation et valorisation du bois.

Pour mettre en avant « un produit d'exception », le syndicat de propriétaires forestiers privés Fransylva Allier vient de déposer la marque collective « Chêne de l'Allier » auprès de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI). La marque, enregistrée début avril 2021, vaut pour une large palette de produits et services, tels que bois d'œuvre, parquets, meubles, merrains, estimation financière de bois sur pied ou de parcelles forestières, travaux d'abattage des arbres, sciage ou encore études techniques.

Pour faire vivre la marque, le syndicat compte embarquer ses adhérents sylviculteurs, l'Office national des forêts, les communes forestières, des mérandiers et des tonneliers, ou encore des scieurs, dans « un esprit de filière territorial ». L'initiative survient au moment où la tension monte autour de l'export des grumes de Chêne.

**Vers un règlement d'usage de la marque « simple et facile »**

C'est le premier aboutissement d'un investissement notable, présente Jean-Jacques Miyx, président de Fransylva Allier : « Cela fait plus de 2 ans que nous travaillons sur ce dossier et nous avons dépensé plus de 8 000 euros pour enregistrer la marque, rémunérer le travail de graphiste, ainsi que le conseil en gestion des marques. »

Les forestiers ont dû serpenter dans les méandres de la propriété intellectuelle. L'appellation « Chêne de l'Allier » étant trop générique sur le plan textuel, ils ont mis au point une marque figurative aux couleurs de ce département d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Pourquoi ne pas faire entrer le Chêne de l'Allier dans une appellation comme « Bois des territoires du Massif central », créée en 2017 ? « Elle est très stricte, nous n'avons pas les moyens de suivre une certification avec des flux d'entrée et de sortie », estime Jean-Jacques Miyx.

Le syndicat est susceptible de créer un emploi pour la gestion de la marque. Fransylva Allier envisage un règlement d'usage « simple et facile à gérer ». La méthode pourrait s'inspirer de « Bois de France » où factures et bordereaux de livraison servent de justificatifs.

Le label va-t-il estampiller les grumes, les merrains, ou les plots des scieurs ? La question est en réflexion.

**Mieux valoriser le bois de chêne**

L'objectif de mieux valoriser le bois n'est pas seulement une question d'image ou de marketing, relève Jean-Jacques Miyx : « Nous trouvons que le Chêne ne se vend pas assez cher, alors que les cycles de production durent 150 ou 170 ans. Les prix proposés par les scieries ne permettent pas de valoriser la gestion forestière. Qui plus est avec des coûts en hausse, entre la protection

des plantations face à la pression cynégétique, les quelques dégâts dus au stress hydrique que nous constatons sur le Chêne en particulier en lisière de forêt. En outre, les prix du foncier aussi tendent à augmenter. Pendant ce temps, les rendements restent les mêmes, avec la possibilité de prélever environ 1 m<sup>3</sup> de bois par hectare et par an en moyenne, sans détruire le capital forestier. » De plus, le président du syndicat signale des pratiques sylvicoles « peu mécanisées en sylviculture irrégulière, sans coupes rases, avec la difficulté à trouver des bûcherons ».

Pour une « belle grume », le prix actuel du bois au m<sup>3</sup> pour le Chêne de l'Allier oscille entre 250 euros (bois d'œuvre) et 400 euros (merrain), d'après Jean-Jacques Miyx. Il évalue le prix des parcelles forestières du département entre 7 000 et 15 000 euros par hectare.

En parallèle, l'évolution du marché pourrait contribuer à tirer meilleur parti du feuillu : « Les petits diamètres de Chêne, issus des travaux forestiers d'éclaircies, n'intéressaient pas les scieurs auparavant et partaient en bois de chauffage. Nous commençons à recevoir de la demande sur ces qualités, pour la fabrication d'éléments de charpente ou de parquets. »

Pour ce type de bois, le sylviculteur a déjà trouvé un marché de niche, en vue de constituer des pieux de bouchots, ces piquets de 4 mètres utilisés dans les parcs à huîtres et pour lesquels « le Chêne a remplacé du bois d'importation ».

Au global, le département donne lieu à la récolte de quelque 81 000 m<sup>3</sup> de grumes de Chêne par an, pour le sciage ou les merrains (source Agreste). D'après une synthèse du CNPF, le Chêne est de loin l'essence principale (67 % en surface) des 101 000 hectares de forêts privées du territoire. Et parmi les chênaies publiques de l'Allier, se trouve l'emblématique forêt domaniale de Tronçais couvrant 10 500 hectares et labellisée « Forêt d'exception » en 2018.

Source : Chrystelle Carroy / Forestopic, information publiée le 7 mai 2021.

#### • Des plants pour ne pas laisser en plan le plan de reboisement

Le marché des plants forestiers devrait recevoir un coup de booster à partir de 2021. Les pépiniéristes répondent à l'appel. Quel peut être l'impact du calendrier du plan de relance ou des objectifs de diversification sur le choix des essences ?

Planter 50 millions d'arbres pour 45 000 hectares de forêts, c'est l'un des objectifs du plan de relance du gouvernement français.

Une saison 2018-2019 en hausse, hors Pin maritime

Le cap du plan de relance représente un saut quantitatif, vu le total des 67,8 millions de plants forestiers vendus en France en 2018-2019, selon les dernières statistiques rassemblées par l'INRAE à partir de données collectées par les services de l'État (DRAAF). Cette campagne 2018-2019 enregistre ainsi une inflexion de 1 % par rapport à 2017-2018, après une autre dégringolade. Ce tassement s'explique par l'évolution du Pin maritime, et ses 3,3 millions de plants en moins, alors que le plan de reconstitution posttempête Klaus est arrivé à terme. Hors Pin maritime, le marché augmente de 10 % et atteint près de 31 millions de plants commercialisés. Les feuillus, en hausse, représentent 7,7 millions de plants. Même tendance, par ailleurs, pour le Peuplier, à hauteur de 900 000 plançons vendus (+ 17 %).

Le peloton de tête des essences de reboisement se maintient. Derrière le Pin maritime, vient le Douglas (avec plus de 11,2 millions de plants), suivi par le Chêne sessile (3,6 millions de plants), le Pin taeda ou Pin à l'encens, et l'Épicéa. Le Mélèze hybride, huitième essence de reboisement, a le vent en poupe, avec des ventes qui surpassent le million de plants (+ 15 %).

Augmentation des mises en production dès 2021

Au global, le calendrier du plan de relance pourrait-il avoir un impact sur le choix des essences ? Gilles Bauchery, président du Syndicat national des pépiniéristes forestiers (SNPF), affirme : « Avec la fin des plantations fin 2023, nous avons trois saisons de végétation devant nous. Certains plants peuvent être produits en un an ; c'est le cas des plants en motte résineux, par exemple le Douglas, et à l'exception des Sapins (*Abies*) qui nécessitent en général au moins 2-3 ans en motte et 3-4 ans

en racines nues. Une année peut suffire pour certains feuillus, comme le Chêne, le Tilleul, l'Érable, le Châtaignier. C'est le système racinaire qui fait une bonne plante. »

Pour le printemps 2021, des plants supplémentaires sont mis en production, dans le cadre de commandes, de contrats de culture, calibrés en réponse au plan de relance. Néanmoins, les épisodes de gel du printemps 2021 risquent de déprécier la qualité de certains plants.

Les mises en culture dépendent aussi de la disponibilité des graines. Si l'offre n'est pas au rendez-vous, des pépiniéristes pourraient avoir recours à l'importation de graines. Le président du SNPF mentionne ainsi la rareté du Chêne rouge. Toutefois, cette essence n'est-elle pas supposée envahissante ? « Mais, elle est adaptée à une variété de terrains et elle pousse même dans des conditions sèches », réplique Gilles Bauchery – les ventes de Chêne rouge ont bondi de 52 % en 2018-2019, pour dépasser les 573 000 plants.

Résineux et feuillus, les anciens et les nouveaux arrivants

Parmi les essences pressenties pour tirer parti du plan de relance, se trouvent le Douglas, qui semble gagner du terrain sur l'Épicéa, ou le Pin maritime, susceptible de succéder au Pin sylvestre là où celui-ci est en souffrance. Le Mélèze pourrait continuer sur sa pente ascendante.

Et, malgré la crise des scolytes, l'Épicéa n'est pas à jeter, aux yeux de Robert Dieudonné, président de la commission forestière de la Fédération nationale des entrepreneurs des territoires (FNEDT) : « Des épisodes de scolytes, nous en avons connu en 1976 et en 1947. Mais, aujourd'hui, nous héritons de plantations d'épicéas où cette essence se trouve en dehors des stations conseillées et n'est donc pas à sa place. Elle n'est pas à négliger pour autant, là où le sol, l'exposition, sont adaptés. »

Du côté des feuillus, « le Chêne sessile sera une essence de premier plan, ainsi que les essences de diversification, comme le Tilleul ou l'Érable plane », poursuit Gilles Bauchery, du SNPF.

S'ajoute, « en quantités limitées », les nouvelles essences à expérimenter à l'heure du changement climatique, tels des sapins méditerranéens (sapin de Bornmüller...) ou le Chêne de Hongrie.

Le marché des plants, en 2020-2021, pourrait croître de 10-15 % hors Pin maritime, d'après une estimation du SNPF. En 2021-2022, il est envisagé une progression sur le même tempo.

Source : Chrystelle Carroy / Forestopic, information publiée le 7 mai 2021.

### ► La forêt de Chantilly devient un laboratoire d'études et d'expérimentations sur les impacts du changement climatique

« Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly » est un collectif de forestiers, de scientifiques, d'élus et de citoyens dont l'objectif est, face au changement climatique, de garder une forêt vivante dans 50 ans. Après une première phase d'études et de recherches plus théoriques, le travail scientifique de terrain démarre concrètement. Du 15 mars au 2 avril 2021, l'INRAE, sous la direction locale de Laurent Saint André, chercheur de renommée internationale, pilote une campagne d'exploration novatrice et d'une ampleur inédite. 60 fosses de plus de 2,50 m de profondeur vont être creusées. Avec la participation de citoyens bénévoles et de forestiers du Domaine de Chantilly, de multiples prélèvements vont être effectués et analysés. Bourgeons, feuilles, racines, terre, plantes, insectes, microbes seront « microscopés ». Ces analyses permettront de comprendre la relation arbre – sol et les effets du réchauffement dans cette relation.

La forêt de Chantilly devient ainsi un laboratoire d'études et d'expérimentations sur les impacts du changement climatique en faisant appel à l'excellence scientifique française.

Constituée progressivement par les acquisitions et aménagements successifs des seigneurs de Chantilly, depuis les Orgemont au Moyen Âge jusqu'au duc d'Aumale au XIX<sup>e</sup> siècle, la forêt de Chantilly est aujourd'hui un lieu de promenade, d'entraînement pour les chevaux, de tourisme équestre, de chasse et une zone de production de bois d'œuvre. Elle est composée principalement de chênes à 48 %, de pins sylvestres à 12 % et de hêtres à 9 %, mais aussi de tilleuls. La superficie

de la forêt de Chantilly est de 6 344 hectares. Elle s'étend bien au-delà de la commune de Chantilly, sur le sud de l'Oise et le nord du Val-d'Oise.

En 2020, de nombreux chênes ont montré des signes de dépérissement. Face aux évolutions climatiques et une attaque massive de hannetons, l'inquiétude progresse, tandis que l'obligation d'agir pour maintenir en vie ce majestueux patrimoine n'a pas reculé !

C'est dans ce contexte que le mouvement « Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly » s'est créé en 2020. Il réunit à ce jour le propriétaire [l'Institut de France], les gestionnaires, les forestiers, les pouvoirs publics locaux, des écologues, instituts de recherche et de développement, des anthropologues, historiens, microbiologistes, généticiens, experts forestiers, modélisateurs, climatologues, cavaliers, chasseurs, associations de défense de l'environnement et bénévoles riverains avec pour seul objectif de « trouver collectivement les moyens de conserver la forêt de Chantilly vivante pour les 50 années à venir. »

Source : extraits du communiqué de presse en date du 19 mars 2021.

Contacts : <https://www.instagram.com/sauvonslaforetdechantilly/?hl=fr>  
<https://twitter.com/sauvonsforet60>

### ► Opération « Tous pris en charge ! »

#### Des actions concrètes pour faire reculer les maladies transmises par les tiques

Le printemps est revenu, les piqûres de tiques aussi.

Après plus d'un an de crise du Covid-19, qui a éloigné leurs bénévoles du terrain de la prévention, France Lyme intensifie son travail de sensibilisation aux maladies transmises par les tiques.

Principale association sur la maladie de Lyme, France Lyme a lancé l'Opération « Tous pris en charge » lors de la journée nationale du LYME PROTEST 2021, le 29 mai 2021, pour que chacun apprenne les bons réflexes pour identifier le danger, s'en protéger et réagir en cas de piqûre ou contamination.

— Prévenir : Installation de panneaux préventifs et éducatifs à l'entrée des bois et forêts pour expliquer les bons gestes qui protègent ; Distribution de dépliants de prévention, avec le soutien des partenaires ; Campagne média et réseaux sociaux.

— Orienter : Mise à disposition, gratuitement, d'un « Questionnaire d'orientation » pour faciliter la prise en charge par le médecin généraliste :

[https://francelyme.fr/site/souffrez-vous-de-la-borreliose-de-lyme/?utm\\_source=mailpoet&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=souffrez-vous-de-maladies-a-tique-sans-le-savoir-questionnaire-d-orientation-de-france-lyme\\_179](https://francelyme.fr/site/souffrez-vous-de-la-borreliose-de-lyme/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=souffrez-vous-de-maladies-a-tique-sans-le-savoir-questionnaire-d-orientation-de-france-lyme_179)

En 2 minutes et 15 questions, chaque personne qui le souhaite peut désormais imprimer un état des lieux complet de ses symptômes en deux pages (trace de piqûre, douleurs articulaires...), et le remettre au médecin pour faciliter la première consultation.

— Écouter et soutenir : Possibilité d'être rappelé par les bénévoles de France Lyme sur simple mail, pour bénéficier de conseils personnalisés, échanger, et se confier dans un cadre neutre et bienveillant.

Le lancement officiel du Lyme Lab, laboratoire d'études sociologiques sur les maladies à tiques, a eu lieu. À l'initiative de France Lyme, il mènera toutes les études utiles pour objectiver le vécu et les réalités quotidiennes des patients et produire des données fiables sur les MVT.

L'opération « Tous pris en charge » est réalisée en coopération et avec le soutien de la Fédération nationale du bois, la Fédération nationale des chasseurs, l'Office national des forêts, l'Union de la coopération forestière française.

Source : Communiqué de presse de France Lyme en date du 5 mai 2021.

Association France Lyme – Mas Manyeres – route du moulin de Cassagnes – F-66740 LAROQUE DES ALBÈRES.

### ► Lancement du site internet national *Le-prix-des-terres.fr*

*Le-prix-des-terres.fr* est un site internet permettant de consulter gratuitement le prix moyen des terres et prés, des vignes ou des forêts. Ce nouveau service a été mis en ligne par le groupe Safer le 31 mars 2021.

Depuis leur création, les Safer ont pour mission d'assurer la transparence des marchés fonciers ruraux. Ce site répond à ce besoin de connaissance des prix et des tendances des marchés fonciers ruraux pour leurs usagers. Les Safer ont également à cœur d'accompagner leurs publics dans l'évaluation de leurs biens et la réalisation de leurs projets fonciers.

Le site *Le-prix-des-terres.fr* s'adresse en particulier aux propriétaires de biens agricoles ou ruraux et aux personnes projetant d'en acquérir (agriculteurs, porteurs de projets agricoles ou ruraux, particuliers, investisseurs). Il leur permet dans un premier temps de s'informer sur la valeur moyenne des terres et prés, vignes ou forêts, dans un ou plusieurs secteurs, avant d'envisager éventuellement l'évaluation d'un bien en leur possession ou encore la réalisation d'un projet d'achat ou de vente.

Le site *Le-prix-des-terres.fr* est entièrement gratuit et accessible sur ordinateur, mobile et tablette. Il est très simple d'utilisation : à partir de la page d'accueil du site, l'internaute sélectionne un marché (terres et prés, vignes, forêts) pour accéder à la carte de France et aux informations de prix et de marché au niveau national. Il peut ensuite naviguer dans les différents niveaux géographiques de chaque marché, ou saisir une recherche, pour consulter gratuitement les prix moyens, les analyses et les indicateurs du marché jusqu'au niveau des petites régions agricoles pour le marché des terres et prés et des appellations viticoles pour le marché des vignes. Au niveau communal, des informations complémentaires sont proposées aux internautes, selon les régions, en fonction de leur projet (évaluation, achat ou vente).

Source : communiqué de presse en date du 31 mars 2021.

FNSAFER — 91 rue du Faubourg Saint-Honoré — F-75008 PARIS. Téléphone 01.44.69.86.00.

Site internet : [www.safer.fr](http://www.safer.fr)

### ► Le 130<sup>e</sup> anniversaire de la Société forestière de Franche-Comté

À l'occasion de son 130<sup>e</sup> anniversaire, la Société forestière de Franche-Comté retrace son histoire dans son bulletin trimestriel (n° 498 – décembre 2020 et 499 – mars 2021). Au fil des pages, citons parmi les nombreux textes : la création de la société en 1890 par Maurice Bouvet ; le premier congrès à Salins en 1891 ; Gurnaud et la méthode du contrôle ; les sociétés scolaires forestières ; la promotion des essences exotiques ; les plans forestiers de la Société, le groupement forestier pour la recherche, l'innovation et la réalisation : les écouvottes, histoire et avenir ; ..., sans oublier le *Vade-mecum* du forestier qui en est à sa 14<sup>e</sup> édition parue en 2016.

Ce numéro est disponible au prix de 15 euros hors abonnement.

La cotisation pour 2021 est à 62 euros pour la France et l'Union européenne, à 62 euros pour l'outre-mer et autres pays, à 31 euros (tarif réduit) pour les étudiants.

Société forestière de Franche-Comté – Maison de la Forêt et du Bois – 20 rue François Villon – F-25041 BESANÇON CEDEX. Tél. 03.81.51.98.00. Télécopie 03.81.51.98.10.

Mél. [charlesallegri@orange.fr](mailto:charlesallegri@orange.fr)

### ► Au sommaire de Forêt Entreprise

Les chiffres clés de la forêt privée constitue le dossier de *Forêt Entreprise* (n° 256, janvier-février 2021), dossier de 8 articles coordonné par Julie Thomas et Nathalie Maréchal.

Les numéros sont disponibles au prix de 9,50 euros l'unité (+ 3 euros de frais d'envoi).

L'abonnement annuel 2020 (pour 6 numéros) pour la version papier est au prix de 50 euros pour la France et 63 euros pour l'étranger.

L'abonnement en version numérique est au prix de 39 euros, avec l'application « Librairie des forestiers » ou l'application « Librairie forestière ».

Forêt Entreprise — CNPF - IDF — 47 rue de Chaillot — F-75116 PARIS. Tél. 01.47.20.68.15. Télécopie 01.47.23.49.20. Mél. [foretentreprise@cnpf.fr](mailto:foretentreprise@cnpf.fr), [idf-librairie@cnpf.fr](mailto:idf-librairie@cnpf.fr).  
Site internet : <http://www.foretpriveefrancaise.com/foret-entreprise/>

### ► Au sommaire de Forêt méditerranéenne

Forêt méditerranéenne a organisé, en 2019 et 2020, trois journées d'information sur le thème « Carbone et forêt méditerranéenne ».

Les communications sont reproduites dans le numéro 4-2020 (décembre 2020) de *Forêt méditerranéenne*. Elles sont regroupées en trois parties :

- L'état des connaissances : Les résultats des sites expérimentaux de la région méditerranéenne, les résultats récents de la recherche sur le carbone en forêt ;
- Quels itinéraires techniques ? Quels financements ?
- Comment stockage dans le bois et substitution participent à l'atténuation du changement climatique ? : les fondamentaux du stockage de carbone dans le bois et de la substitution ; construire en bois.

Ce numéro est disponible au prix de 20 euros. L'abonnement annuel pour 4 numéros est à 40 euros (tarif normal) et à 30 euros pour les adhérents.

Les articles parus jusqu'en 2016 peuvent être consultés en libre accès sur le site internet : [www.foret-mediterraneenne.org](http://www.foret-mediterraneenne.org) (rubrique "Notre bibliothèque").

Pour tout renseignement, commande et abonnement, s'adresser à : Forêt méditerranéenne — 14 rue Louis Astouin — F-13002 MARSEILLE. Tél. 04.91.56.06.91. Télécopie 09.81.38.25.46.  
Mél. [contact@foret-mediterraneenne.org](mailto:contact@foret-mediterraneenne.org)

### ► Au sommaire de Forêts de France

La revue *Forêts de France*, revue publiée sous l'égide de Forestiers privés de France, a publié un dossier intitulé « Forêts de montagne. Atouts et handicaps » dans son numéro 640 (janvier-février 2021) ; un dossier sur « Construction, meuble, papier, chimie ; l'aval en mouvement » dans son numéro 641 (mars 2021).

L'abonnement (10 numéros par an) pour la France et l'Union européenne est disponible au prix de 60 euros, pour les autres pays au prix de 77 euros. Prix au numéro : 13 euros franco de port.

Forêts de France – Service des abonnements — Forestiers privés de France — 6 rue de la Trémoille — F-75008 PARIS. Tél. 01.47.20.36.32. Mél. [foretsdefrance@fransylva.fr](mailto:foretsdefrance@fransylva.fr).  
Site internet : [www.fransylva.fr](http://www.fransylva.fr)



### ► Au sommaire de Communes forestières

*Communes forestières*, revue de la Fédération nationale des communes forestières, consacre le dossier de son numéro 70 (décembre 2020 – février 2021) à « Cap sur l'avenir des forêts ».

La revue est disponible sur abonnement au prix de 35 euros pour la France métropolitaine, de 50 euros pour la France d'outre-mer et de 77 euros pour les autres pays. Le prix au numéro est de 21 euros.

Fédération nationale des communes forestières de France (FNCOFOR) — 13 rue du Général Bertrand — F-75007 PARIS. Tél. 01.45.67.47.98. Mél. [federation@communesforestieres.org](mailto:federation@communesforestieres.org)  
Site internet : [www.fncofor.fr](http://www.fncofor.fr)

### ► Bois et forêts des tropiques

Le numéro 346 (4<sup>e</sup> trimestre 2020) de *Bois et forêts des tropiques* est paru.

Les articles de la revue sont consultables gratuitement sur le site internet : <http://revues.cirad.fr/index.php/bft>.

La version papier (abonnement annuel de 4 numéros) est disponible au prix de : 240 euros TTC pour la France, 240 euros hors taxes pour les autres pays de l'Union européenne, 260 euros hors taxes pour les pays hors Union européenne.

Pour les abonnements et commandes de numéros, s'adresser à : Cirad — Bois et Forêts des Tropiques — Campus international de Baillarguet — TA C-DIR/B — F-34398 MONTPELLIER CEDEX 5. Tél. 04.67.59.37.81. Télécopie 04.67.59.37.55. Mél. [bft@cirad.fr](mailto:bft@cirad.fr)

### ► La Forêt Privée

*La Forêt privée*, revue forestière européenne, revue bimestrielle, est éditée par le Bois national Officiel du bois sarl.

Citons dans le numéro 377 (janvier-février 2021) l'article de Marion Simenoni « Renaissance d'une filière bois d'œuvre de Pin d'Alep », dans le numéro 378 (mars-avril 2021) l'article de Michel Bartoli « Glandées d'autrefois et d'aujourd'hui ».

Chaque numéro comporte une rubrique consacrée aux Brèves nouvelles d'une trentaine de pages.

L'abonnement annuel 2021 (pour 6 numéros) pour la version papier est au prix de 55 euros pour la France et l'Union européenne et 67 euros pour l'étranger. Les numéros sont disponibles au prix de 9,50 euros l'unité. Pour toute commande : [abonnement@leboisinternational.com](mailto:abonnement@leboisinternational.com)

La Forêt privée — 41 quai Fulchiron — F-69005 LYON.

### ► Au sommaire de Silva Belgica

*Silva Belgica*, revue de l'asbl Société royale forestière de Belgique, a publié son numéro 1/2020 (janvier/février 2021) et son numéro 2 (mars/avril 2021).

Parmi les articles, citons : « L'ancienneté des forêts de Wallonie. Un coup d'œil dans le rétro, pour mieux envisager la suite » par Thierry Kervyn, Marc Herman, Jean-Pierre Scohy ; « Les semences forestières » par David Dancart.

Silva Belgica — SRFB asbl — Bd Bischoffsheimlaan 1-8 — bte 3 — B-1000 BRUXELLES (BELGIQUE). Tél. 32 (0)2.223.07.66. Mél [info@srfb-kbbm.be](mailto:info@srfb-kbbm.be). Site internet : [www.srfb.be](http://www.srfb.be)

## ► À l'IGN

IGN Magazine a publié son numéro 101 (hiver 2021) sous le titre *Coordonnées XX*.

« Ce numéro a été voulu pour mettre en valeur les femmes de l'institut et démontrer à travers elles que les métiers de l'IGN, et notamment les professions techniques, représentent également des opportunités de carrière pour les femmes : ingénieures, géomètres, sigistes, chercheuses... » écrit Sophie Viger dans son éditorial.

La rubrique Forêts met à l'honneur, sous le titre « Forestières : à l'aise dans leurs bottes », les femmes du Service de l'information statistique forestière et environnementale.

Les numéros peuvent être téléchargés gratuitement sur le site de l'IGN : [www.ign.fr](http://www.ign.fr)

Institut national de l'information géographique et forestière – 73 avenue de Paris – F-94165 SAINT-MANDÉ CEDEX. Tél. 01.43.98.80.00.

## ► Notice pour le praticien

L'Institut fédéral de recherches WSL a publié, dans la série « Notice pour le praticien », le numéro 67 (avril 2021) : « Les ennemis naturels des scolytes ».

Les notices peuvent être consultées sur [www.wsl.ch/notices](http://www.wsl.ch/notices).

Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage - WSL — Zürcherstrasse 111 — CH-8903 BIRMENS DORF (SUISSE). Tél. (41) 44.739.22.16. Télécopie (41) 44.739.22.15.

## ► La Hulotte

*La Hulotte* consacre son numéro 111 au Moineau domestique (2) sous le titre « Pierrot amoureux » (40 pages, 97 dessins).

La revue est disponible uniquement sur abonnement, au prix de 33 euros (port compris) pour six numéros (environ deux numéros par an).

La Hulotte — 8 rue de l'Église — CS 70002 — F-08240 BOULT-AUX-BOIS. Tél. 03.24.30.01.30.  
Site internet : [www.lahulotte.fr](http://www.lahulotte.fr)



Licence Creative Commons

Attribution + Pas de Modification + Pas d'Utilisation Commerciale (BY ND NC)